


# Suivi Intensif Famille et Parentalité

## Soutien aux familles

**Croix-Rouge neuchâteloise**

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Réhabiliter,  
développer et  
renforcer les  
compétences  
parentales afin de  
répondre aux besoins  
des enfants

Le Suivi Intensif Famille et Parentalité (SIFP) est une prestation ambulatoire s'adressant aux familles domiciliées dans le canton de Neuchâtel composées d'un ou plusieurs enfants âgés entre 0 et 18 ans vivant une situation de grande vulnérabilité et rencontrant des difficultés passagères complexes (psychiques, éducatives, sociales, scolaires, de violence, de communication ou encore d'intégration).

La prestation vise le développement et le renforcement des compétences et des ressources parentales dans leurs rôles d'acteurs centraux dans l'éducation et la protection de leur enfant, ceci en les accompagnant à organiser leur quotidien autour des besoins des enfants.

## Objectifs

- Répondre aux besoins de base de l'enfant en considérant les aspects éducatifs, sociaux, culturels, médicaux, économiques et sécuritaires.
- Élaborer avec la famille de nouvelles solutions face aux problématiques rencontrées, en prenant en compte les ressources et limites de la famille, les différents partenaires gravitant autour de la situation, ainsi que le contexte familial.
- Améliorer le climat familial et la communication entre les divers membres de la famille.

## Fonctionnement

1. L'intervenant de l'Office de Protection de l'Enfant (OPE) demande un SIFP.
2. S'ensuivent 1 à 5 entretiens d'évaluation de la demande avec une présentation de la prestation à la famille.
3. En début d'accompagnement, un psychologue et un éducateur interviennent en principe 2 à 5 fois par semaine pendant un mois pour construire une relation de confiance, observer, comprendre le contexte et organiser le suivi.

4. Après cette période, un premier bilan est réalisé et des objectifs centrés sur les besoins de l'enfant sont déterminés avec la famille et en présence de l'intervenant de l'OPE. Durant le 2ème mois, l'équipe intervient pour la mise en œuvre des objectifs par la famille, en travaillant sur les systèmes relationnels, le soutien à la parentalité et la mobilisation des ressources et potentialités.
5. À la fin du troisième mois, l'équipe du SIFP, en collaboration avec la famille et l'intervenant de l'OPE, décide de la fin de la prestation, de son renouvellement ou de l'orientation vers d'autres services. Un suivi dure au maximum 9 mois.

## Intervenants

L'équipe pluridisciplinaire est constituée de psychologues, d'éducateurs, d'auxiliaires en guidance parentale et d'infirmières petite enfance. Les interventions sont planifiées au domicile de la famille mais peuvent aussi se faire sur d'autres lieux (rendez-vous médicaux et spécialistes, services sociaux, structures extra-familiales, école, etc.).

Cette prestation est gratuite, aucune participation financière n'est demandée aux familles.



## Contact et inscription

☎ 032 886 88 60

✉ [sifp@croix-rouge-ne.ch](mailto:sifp@croix-rouge-ne.ch)

🌐 [croix-rouge-ne.ch](http://croix-rouge-ne.ch)



Plus d'infos ici ↷

Tout don fait la différence ♥

IBAN : CH90 0900 0000 2000 1504 8

# Croix-Rouge neuchâteloise

## Notre mission

La Croix-Rouge neuchâteloise se concentre sur une activité de proximité et vient en aide à la population vulnérable de la région. Nos prestations s'adressent plus particulièrement aux personnes âgées vivant à domicile, aux familles et à leurs enfants.

*Suivez-nous sur nos plateformes :*



**Croix-Rouge neuchâteloise**  
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

